

Conformément aux dispositions du Décret n° 2-02-556 du 24 février 2003, tel que modifié et complété, le CDVM informe le public des transactions effectuées, au cours du mois de janvier 2014, par les sociétés ayant fait approuver par les assemblées générales un programme de rachat de leurs propres actions en vue de régulariser le marché. Ces transactions ont été réalisées soit directement par lesdites sociétés soit au travers de filiales ou de sociétés contrôlées.

Sociétés	BCP	Maroc Telecom		SAMIR
		Casablanca	Paris	
Date de démarrage du programme	05/06/2013	07/05/2013		17/01/2013
Date d'échéance du programme	04/12/2014	06/11/2014		16/07/2014
Nombre maximum d'actions autorisé à l'achat	8 657 096 5%	1 500 000 0,17%		594 983 5%
Cours maximum d'achat (DH)	231	150 dhs	13,51 € *	550
Cours minimum de vente (DH)	171	80 dhs	7,20 € *	320
Nombre d'actions détenues au début du mois de janvier (%)	-	360 000 718 150 0,081%	358 150	158 141 1,33%
Nombre total d'actions achetées au mois de janvier	-	58 647	48 712	-
Cours moyen pondéré à l'achat (DH)	-	96,76	8,52	-
Nombre total d'actions cédées au mois de janvier	-	55 147	108 102	-
Cours moyen pondéré à la vente (DH)	-	98,38	8,585	-
Nombre d'actions détenues à la fin du mois de janvier (%)	-	363 500 662 260 0,075%	298 760	158 141 1,33%

\* Cours virement BAM fin du mois de janvier 2014 : 1€ = 11,159 MAD.

Conformément aux dispositions du Décret n° 2-02-556 du 24 février 2003, tel que modifié et complété, le CDVM informe le public des transactions effectuées, au cours du mois de janvier 2014, par les sociétés ayant fait approuver par les assemblées générales un programme de rachat de leurs propres actions en vue de régulariser le marché. Ces transactions ont été réalisées soit directement par lesdites sociétés soit au travers de filiales ou de sociétés contrôlées.

Sociétés	Salafin	Stokvis Nord Afrique	SNEP
<b>Caractéristiques du programme de rachat</b>			
Date de démarrage du programme	20/09/2013	17/09/2013	01/03/2013
Date d'échéance du programme	19/03/2015	16/03/2014	29/08/2014
Nombre maximum d'actions autorisé à l'achat	119 724 5%	459 758 5%	180 000 7,5%
Cours maximum d'achat (DH)	750	50	275
Cours minimum de vente (DH)	450	30	175
<b>Réalisation du programme de rachat</b>			
Nombre d'actions détenues au début du mois de janvier (%)	68 412 2,86%	286 187 3,11%	120 000 5,00%
Nombre total d'actions achetées au mois de janvier	2 944	2 805	-
Cours moyen pondéré à l'achat (DH)	559,91	39,89	-
Nombre total d'actions cédées au mois de janvier	5	-	-
Cours moyen pondéré à la vente (DH)	560,00	-	-
Nombre d'actions détenues à la fin du mois de janvier (%)	71 351 2,98%	288 992 3,14%	120 000 5,00%

**Contact CDVM :**

Tél : 05 37 27 21 86

E-mail : [information\\_financiere@cdvm.gov.ma](mailto:information_financiere@cdvm.gov.ma)